

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2019

FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF - (N° 1884)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16

présenté par
Mme Pascale Boyer

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.